

**QUALITE
TOTALE**

COMPOSCANNER

Photogravure

Nouvelles acquisitions de dernière génération

- 2 scanners Crosfield 656, à pilotage automatique,
- 1 table de montage 9700 avec architecture RISC et mémoire de 6 g/oct,
- 1 Studio de retouche électronique,
- 1 Studio de détourage électronique,
- 1 StudioLink combinant la PAO avec la puissance de la table 9700R,
- 1 sortie épreuve avant flashage de films,
- des Quadra 840 AV haut de gamme,
- Communication interne et externe par modem.

Composcanner toujours leader de la photogravure.
Notre engagement : Délai / Qualité / Prix.

350, Bd Ghandi - Oasis - Casablanca - Tél. : 25.54.38/23.38.81/82/83 - Fax : 23.16.91

Mundial 94

Nos Lions au pays de l'or noir

MAROC
Journal indépendant
hebdo

Vendredi 28 Jan./3 Fév. 1994
N° 114 3^e année 5 DH

Exilés politiques

LES HEROS SONT FATIGUES



Fqih Basri

*Le Maroc des institutions devra être celui de tous les Marocains.
Quelles que soient leurs opinions politiques. Les seules
obligations étant celles inscrites dans la Constitution*

Entretien avec

Mohamed Bensaïd



... A refaire

Telle une copie chargée de fautes, ratée par une « administration-mauvaise élève », les élections législatives doivent être refaites, réclame le **n° 1 de l'OADP**. Pour permettre la remise sur rails du processus démocratique et...

RIGUEUR

Le pouvoir n'a ni début ni fin. Depuis la nuit des temps, il voyage à travers les êtres. A son gré, imprévisible, il jette son dévolu sur des personnes plus appropriées, et moins appropriées. Mystérieusement, il s'empare d'elles, mystérieusement, il les abandonne. La question est de savoir comment le pratiquer à bon escient.

Cette vérité est encore plus vraie dans notre pays où le choix des hommes est plus une question d'intuition, de feeling, de relations, de compétence. Des critères qui ont conduit, sans doute, à la désignation de nos gouverneurs qui viennent de prêter serment devant le Souverain.

Mis à part les délices du pouvoir dont vont jouir nos gouverneurs, il y a la mission avec un grand M. Elle passe, indéniablement, par un travail sérieux, une gestion rigoureuse et saine, une disponibilité permanente pour les citoyens...

En somme, un dévouement à toute épreuve... du pouvoir.

A bon gouverneur, salut ! □

Chafik LAABI

Rencontre avec

Aziz Menebhi

**Profession :
exilé**

Algérie

**Et
la montagne
accoucha...**

Mohamed Bensaïd, Secrétaire général de l'OADP

Petite taille et grandeur d'âme

Abdellatif MANSOUR

Accent berbère et "chapeau watani", Mohamed Bensaïd retient l'attention d'abord par le refus d'effets oratoires, comme pour affirmer le primat du contenu d'un discours sur la forme, du message sur celui qui le porte.

Militant de la première heure, Bensaïd fera de l'engagement nationaliste une raison de vivre. Une vie qui sera ponctuée de périodes d'emprisonnement et d'exil, avant comme après l'indépendance.

Ni complaisance, ni concession

Au lendemain des événements sanglants du 8 décembre 1952, il connaîtra sa première expérience carcérale. Et en sortira encore plus décidé à suivre l'itinéraire qu'il s'était choisi. L'Armée de Libération Nationale dont il est, dès le début, responsable pour toute la zone sud, Sahara compris, lui en donne l'occasion.

Personnage représentatif d'un certain radicalisme dans la lutte anti-coloniale, il estimera que l'indépendance politique n'a pas dénoué tous les enjeux, ni répondu à toutes les attentes. Et continuera l'action politique avec rigueur sur les principes et fermeté dans les positions. Ce qui lui vaudra une série d'arrestations et de condamnations, dont deux à la peine capitale par contumace, en 1963 et 1966.

Et puis, c'est l'exil de 1964 à 1981. Bensaïd devient "Khalid Abdellah", veilleur de nuit, approvisionneur de cafés maures, entre autres petits métiers. Occupant un appartement de deux pièces avec sept autres exilés, il tape à la machine la quasi-totalité du journal publié par le "Mouvement du 23 Mars" et la version en arabe de la revue "Anfass" (Souffle), s'inscrit à l'Université de Vincennes et obtient une licence d'histoire-géographie. Le statut de réfugié politique obtenu en 1978 permettra une amélioration toute relative des conditions de vie en exil. Sans complaisance ni concession.

Un "Zaïm" pas comme les autres

1981, retour au pays avec ses compagnons, et début d'une nouvelle carrière politique, au grand jour, avec journal quotidien ("Annoual") et parti (OADP) ayant pignon sur rue.

En optant pour un certain élitisme, l'OADP fera de sa faiblesse numérique un atout. Cercle de proposition et d'animation au sein de la Koutla, bouillonnante d'idées, l'OADP entend donner l'exemple du fonctionnement démocratique d'un parti, par la reconnaissance et la cohabitation entre différents courants, différentes sensibilités dans un même cadre organisationnel. Pas d'unanimité, mais unanimité autour d'un homme, dont nous reproduisons l'interview accordée à notre journal.

A la fin de l'entretien, j'ai accompagné Bensaïd chez lui, pour ramener des photos qui retracent un itinéraire mouvementé et introduisent, malgré tout, une note de gaieté dans cette rectitude morale et principielle.

En ces temps d'obséquiosité à tout crin, il est difficile de parler de ce personnage sur un ton qui correspond à sa nature. C'est pourquoi la description, la relation d'indices révélateurs, peuvent être d'un grand secours.

A commencer par le logis. Un modeste appartement, dans un immeuble encore plus modeste, sans interphone ni ascenseur. Ce qui provoquera l'étonnement, sincère et justifié, d'un visiteur irakien habitué aux résidences somptueuses des "Zaïms" d'ici et d'ailleurs.

Mais avec le salaire de député, Bensaïd ne pouvait-il pas s'offrir mieux ? Parlons-en de ce pécule, justement. J'ai dû harceler mon ami Mustapha Bouaziz, militant de l'OADP, dont je ne fais pas partie, pour me concéder qu'il ne reste à "Si Mohamed" pas plus du tiers de cette fameuse indemnité parlementaire, après déduction des frais de fonctionnement d'un bureau de doléances ouvert dans sa circonscription et de certaines factures de l'Organisation. De ce modeste reste, Bensaïd trouvera certainement de quoi entretenir sa "limousine", une Renault 11 à la décennie bien sonnée.

La fracture oubliée

Pendant qu'il me légendait ses photos, sa fille, collégienne, lui demanda des informations sur les villes marocaines, pour les besoins d'un devoir. J'avais envie de lui proposer de disserter sur Tarfaya ou Sidi Ifni, des contrées où son père a guerroyé à la tête de l'ALN, et où il avait reçu une balle dans la jambe. Il se fera placer une plaque de métal au fémur, qu'il oubliera d'enlever, dans un délai de deux à trois ans, conformément aux prescriptions médicales. D'où son opération en 1993, quarante ans après, en pleine période électorale. Comme s'il était dit que la rencontre de Bensaïd avec la politique devait être toujours douloureuse. □



« L'Intérieur doit cesser d'être politique »

Propos recueillis par A. MANSOUR, C. LAABI et A. CHANKOU

□ **Maroc Hebdo** : Selon certaines sources, les discussions entre le chef de l'Etat et l'Opposition, en vue de votre participation au gouvernement, auraient repris. Qu'en est-il ?

— **Mohamed Bensaïd** : Il n'en est rien. Les discussions n'ont pas repris. Lorsque S. M. le Roi nous a proposé une participation au gouvernement. Nous Lui avons présenté un Mémoire contenant notre réponse. Et lors de notre dernière rencontre avec le conseiller Réda Guédira, nous avons insisté sur deux questions : un Premier ministre et un gouvernement homogène et la nécessité de trouver une solution à la falsification des élections. Fallait-il annuler le résultat de l'ensemble du processus électo-

ral législatif et procéder à de nouvelles élections ou annuler seulement les résultats du suffrage indirect du 17 septembre ? Nous n'étions pas entrés dans le détail des choses mais nous étions prêts à faire des propositions concrètes à S. M. le Roi.

□ **M. H.** : Vous mettez toujours ces deux préalables à une éventuelle participation au gouvernement ?

— **M. B.** : Absolument.

□ **M. H.** : Certains estiment qu'il y a des divergences, au sein de la coalition tripartite, quant à la participation au gouvernement. D'autres vont même jusqu'à dire que certains, dans la Koutla, regrettent leur refus ?

— **M. B.** : Je ne sais pas à quoi vous faites référence, car les discours des trois partis lors de la commémoration du Manifeste de l'Indépendance le 11 janvier dernier étaient clairs. La problématique politique fondamentale dépasse ces questions conjoncturelles. Comme nous le disons dans le Manifeste de la Démocratie, adopté par la coalition tripartite USFP-Istiqlal-OADP, le 11 janvier 1994, nous estimons que le programme du Manifeste de l'Indépendance n'est pas encore entièrement réalisé. Ce manifeste contenait deux principales revendications : l'indépendance politique et l'instauration d'une monarchie constitutionnelle démocratique. La première revendication a été réalisée, la seconde ne l'a pas encore été. Pour ce faire, il est indispensable de procéder à une révision de la Constitution.

□ **M. H.** : En se basant sur la déclaration commune de la coalition tripartite lors de la commémoration du 11 janvier 1944, peut-on dire que le Manifeste de l'Indépendance est passé d'un référentiel historique à un référentiel politique ?

— **M. B.** : Dans cette déclaration, nous voulions établir un lien indissociable entre Indépendance et Démocratie.

□ **M. H.** : Les conditions de l'exercice de la démocratie n'ont, 38 ans après l'Indépendance, pas encore été créées. N'est-il pas trop facile d'en rejeter l'entière responsabilité sur l'Administration ? N'y a-t-il pas une part de responsabilité qu'assume les partis démocratiques ?

— **M. B.** : La question des institutions et de la démocratie, au début de l'indépendance, n'était pas considérée comme prioritaire. Feu Mohammed V, que Dieu ait son âme en sa miséricorde fort de sa légitimité populaire, avait toutes les prérogatives ; il exerçait et le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. En réponse aux revendications constitutionnelles du Mouvement national, Feu Mohammed V mit sur pied le Conseil Consultatif en 1956. Ce conseil était composé, dans sa majorité, de membres du Parti de l'Istiqlal. Il y avait également des membres du PDI, des Indépendants, des sans-appartenance politique, des commerçants et des notables. Ce conseil était présidé par Mehdi Ben Barka.

Nous estimons que le Conseil Consultatif, qui était nommé et non pas élu, a joué un rôle plus important et a accompli plus de tâches que tous les parlements qui se sont succédés depuis l'indépendance du pays. Il avait adopté et mis en œuvre un certain nombre d'orientations politiques, sociales et économiques : une politique de Non-Alignement en matière de relations internationales ; des législations économiques ; une législation sociale avancée et une législation en matière de protection des droits de l'homme. Des luttes politiques ont très rapidement secoué le Conseil Consultatif, reflet des affrontements politiques au sein du Parti de l'Istiqlal donnant naissance à l'UNFP.

A l'origine de ces affrontements, les divergences vis-à-vis des réactions possibles à l'encontre des tentatives de limitation du rôle de l'Istiqlal dans l'exercice du pouvoir.

Le Parti de l'Istiqlal, avant sa scission, dominait de manière si écrasante la vie politique nationale, que des voix notamment Réda Guédira, se sont élevées contre "l'Hégémonie" de parti unique et appelaient au multipartisme. Se formaient alors le Mouvement populaire, le courant des Indépendants.

Le manque de mesure et les affrontements internes fratricides ont relégué au second plan la question des élections, des institutions et de la constitution.

L'Etat, également, avait refusé de faire les concessions nécessaires pour parvenir à un consensus avec les différentes composantes du Mouvement national. Ce n'est qu'avec l'accession de S.M. Hassan II au Trône que la question constitutionnelle a été mise à l'ordre du jour en 1962.

L'UNFP avait considéré la constitution soumise à référendum comme une constitution octroyée et a mené campagne contre son adoption parce que les partis démocratiques n'avaient pas été associés à son élaboration. Le référendum eut lieu. Et un autre type de vie politique s'est instauré dans le pays. Les autorités publiques avaient joué sur les contradictions opposant les partis du Mouvement national pour aboutir à leur neutralisation.

Une fraction de l'UNFP avait opéré une rupture avec le reste du parti, rejetant les élections et les mécanismes démocratiques pour s'orienter vers d'autres formes de lutte durant les années 1960 et 1970, en réaction à l'absence d'une démocratie effective.

Le Maroc inaugura alors une ère caractérisée par l'absence de démocratie et une crise de confiance. Le Mouvement national et démocratique a payé, alors, le prix fort en termes de prisonniers politiques, de disparus, de morts et d'exilés politiques.

Cette ère perdura jusqu'en 1974 avec l'Affaire du Sahara et le consensus national autour de cette question et de celle du processus démocratique.

Au début de l'indépendance, la question de la démocratie n'était pas la question centrale au Maroc et dans le Tiers-Monde. La priorité des priorités était le développement économique. Les divergences portaient sur la conception du développement.



Nos étions prêts à faire des propositions concrètes à Sa Majesté le Roi

Les débats acharnés ne portaient pas sur les questions constitutionnelles mais plutôt sur les questions économiques tels le découplage de la monnaie nationale par rapport au franc français, la mise sur pied d'un secteur public ou sur la question des bases militaires au Maroc.

Les divisions du Mouvement national l'ont desservi et affaibli et ont facilité sa neutralisation. Par ailleurs, n'oublions pas que la pratique démocratique n'était pas enracinée dans le Mouvement national et ne constituait pas une tradition, ce qui explique la manière dont les divergences politiques étaient gérées.

Donc, les partis du Mouvement national ont une part de responsabilité dans le retard de la démocratie au Maroc.

□ **M. H.** : Quelle est votre conception de la monarchie constitutionnelle ?

— **M. B.** : Nous sommes pour une monarchie constitutionnelle parlementaire assise sur une constitution consensuelle.

Or toutes les constitutions qu'a connues le Maroc depuis son indépendance, celles de 1962, 1970, 1972 et 1992 ont été des constitutions élaborées dans le sillon de l'Etat, soumises à référendum et adoptées à plus de 99 % des voix !

Toutes ces constitutions ont fait l'impasse sur une large concertation et ont fait l'économie de la participation du mouvement national et démocratique.

Nos partis qui ont participé à la lutte pour l'indépendance et qui ont fait de la lutte pour l'instauration de la démocratie leur cause durant les trente dernières années, estiment être les représentants légitimes et authentiques de la société civile, et par là-même avoir droit au chapitre.

Nous revendiquons toujours notre participation à l'élaboration de la Constitution ou à sa révision. Seule une telle participation peut garantir un très large consensus constitutionnel et politique.

□ **M. H.** : Quels sont pour vous les changements constitutionnels les plus importants ?

— **M. B.** : Avec les partis de la Koutla, nous avons proposé un certain nombre de réaménagements constitutionnels dans le Mémoire présenté à S. M. le Roi. Ces réaménagements touchent les domaines suivants :

Un Parlement entièrement élu au suffrage universel direct, disposant de la possibilité de mettre sur pied des commissions d'enquête ayant de larges prérogatives. De telle sorte qu'il puisse exercer pleinement ses fonctions législatives et de contrôle du pouvoir exécutif.

Un gouvernement homogène responsable devant le Parlement et le Roi. Disposant réellement du pouvoir exécutif. Ayant sous son autorité, à titre d'exemple, les Gouverneurs et les Secrétaires généraux des ministères. Un gouvernement ayant la prérogative de proposer à S. M. le Roi la nomination des hauts fonctionnaires.

Une Justice indépendante. Un certain nombre de conseils supérieurs, au premier rang desquels se trouve le Conseil Constitutionnel. Puis un Conseil Supérieur des Comptes ; un Conseil Supérieur de Sécurité, un Conseil supérieur de la Défense et un Conseil supérieur de l'Information.

Pour les autres changements constitutionnels, nous n'étions pas entrés dans le détail.



• M. Ben-said, responsable de l'ALN-zone sud avec des négociateurs espagnols

□ **M. H. :** Quel serait alors le rôle du Chef de l'Etat ?

— **M. B. :** D'abord le gouvernement est doublement responsable, devant le Parlement et devant le Roi. Le problème constitutionnel doit être correctement posé. Il ne s'agit pas d'enlever des prérogatives au Roi mais d'en ajouter au gouvernement.

□ **M. H. :** La réorganisation du Ministère de l'Intérieur constitue-t-elle un des préalables de votre participation au gouvernement ?

— **M. B. :** D'abord, le ministère de l'Intérieur doit cesser d'être un ministère politique. Il doit être une administration publique ayant ses prérogatives spécifiques et limitées. Ce qui pose problème c'est que ce département ministériel est devenu tentaculaire et touche à pratiquement tous les domaines de l'activité gouvernementale.

Ensuite ce ministère ne devrait plus exercer sa tutelle pesante sur les collectivités locales. Le président de la Commune doit avoir le pas sur les fonctionnaires. Du point de vue de la légitimité, le responsable élu doit passer avant le fonctionnaire désigné. C'est la règle en démocratie.

□ **M. H. :** Le ministre de l'Intérieur doit donc faire partie de la majorité parlementaire ?

— **M. B. :** Absolument. Et pas seulement le ministre de l'Intérieur mais aussi ceux des Affaires étrangères et de la Justice ; ainsi évidemment que le Premier ministre.

□ **M. H. :** Comment peut-on concilier entre ces questions préalables et ce qu'on peut faire actuellement ? L'action politique étant ce qu'on peut réaliser ici et maintenant.

— **M. B. :** Il y a deux orientations possibles, soit accepter les conditions actuelles telles qu'elles sont, soit agir dans le sens de leur changement. Notre approche est de mener la lutte pour réaliser des changements qualitatifs.

La position de l'OADP a été de ne même pas participer aux élections tant qu'un consensus, entre S. M. le Roi et le Mouvement national et démocratique, n'ait été trouvé. Notamment en ce qui concerne la transparence du processus électoral législatif. Nous avions proposé de mettre sur pied une commission nationale chargée de l'organisation des élections au lieu du ministère de



• M. Bensaïd avec M. Amaoui S. G. de la CDT et M. Youssoufi Premier secrétaire de l'USFP

l'Intérieur afin de ne pas retomber dans les travers du passé.

Malheureusement, ce que nous craignons s'est réalisé, et nous avons assisté à un *remake* des expériences électorales précédentes. Comme par le passé, on a redessiné la carte politique du pays et on a fabriqué une nouvelle majorité à laquelle on n'a même pas fait appel pour former le nouveau gouvernement.

□ **M. H. :** Pourquoi à votre avis ?

— **M. B. :** Notre point de vue, est que cette majorité parlementaire actuelle a été préfabriquée comme celles qui l'ont précédées.

□ **M. H. :** Le gouvernement actuel formé en dehors de la majorité parlementaire pose un problème politique. Cela ne vous encourage-t-il pas à poser avec encore plus d'insistance la nécessité de la mise en œuvre des revendications de la Koutla ?

— **M. B. :** Nous ne voulons pas créer une crise politique. Nos revendications sont claires. Nous ne voulons former un gouvernement que si nous disposons d'une majorité par-

lementaire. L'alternance a ces règles, et il faut les respecter. Ensuite, nous ne voulons former un gouvernement que s'il est homogène et qu'il jouisse de la possibilité d'exercer pleinement le pouvoir exécutif.

Si nous participons au gouvernement dans les conditions actuelles, nous donnons notre aval à la falsification de la volonté populaire.

□ **M. H. :** Il n'y a donc pas d'alternative à l'organisation de nouvelles élections ?

— **M. B. :** Je ne vois pas d'autre solution.

□ **M. H. :** Est-ce le point de vue également de la Koutla ?

— **M. B. :** Le point de vue commun des trois partis a été exprimé dans le Manifeste de la Démocratie du 11 janvier 1994.

A ce propos, je voudrais préciser que l'Opposition ne constitue plus une Koutla. La Koutla démocratique n'existe plus depuis le désaccord qui a éclaté en son sein sur la participation ou non aux élections communales. L'OADP et l'UNFP de Abdallah Ibrahim avaient boycotté ces élections. Depuis, il existe seulement une coordination au niveau des groupes parlementaires. La Koutla à quatre est gelée depuis le désaccord avec le PPS.

Ce qui existe, actuellement, c'est plutôt une coalition tripartite USFP-Istiqlal-OADP.

□ **M. H. :** Votre position au sein de la Koutla est quelque peu paradoxale. D'un côté vous jouez un rôle d'animation politique et théorique, mais à chaque fois qu'intervient une consultation électorale, vous vous retrouvez en dehors de la Koutla et la coordination se limite à deux partis ?

— **M. B. :** L'USFP et l'Istiqlal sont des forces électorales et parlementaires importantes. Il y a eu des négo-

ciations avec l'OADP pour participer aux listes communes, mais nous ne sommes parvenus à un accord, ce qui nous a obligé à présenter notre propre liste.

Mais, il n'en reste pas moins que nous avons des accords et des actions politiques communes avec nos deux alliés.

Sur toutes les questions importantes il y a accord tripartite. Mais, il est normal qu'il y ait aussi divergences et différenciation.

□ **M. H. :** Votre poids quantitatif, au sein de la Koutla, ne vous pose-t-il pas des problèmes ?

— **M. B. :** Non, du moment, qu'il y a accord sur les grandes lignes programmatiques de réformes constitutionnelles et politiques. Par ailleurs, nous considérons que le travail unitaire est une démarche très positive. Car, elle intervient après trois décennies de luttes fratricides et de confrontations entre l'Istiqlal et l'UNFP-USFP.

□ **M. H. :** Concernant la question de l'alternance, quelle est votre position vis-à-vis des partis du "Wifak" ? Est-elle seulement fondée sur des divergences de doctrine politique ou va-t-elle jusqu'à leur dénier le qualificatif de partis ?

— **M. B. :** Nous considérons ces partis comme les partis de l'Administration. Ce sont des partis fabriqués de toutes pièces par l'appareil administratif. Nous aurions bien aimé avoir en face de nous des partis représentant ces couches socio-économiques que les partis du "Wifak" sont censés représenter. Ces partis n'ont aucune indépendance vis-à-vis de l'Administration.

□ **M. H. :** Quelle est la solution alors ?



Il ne s'agit pas d'enlever des prérogatives au Roi mais d'en ajouter au gouvernement

— **M. B.** : Les partis politiques ne naissent pas du seul effet du volontarisme politique. Ils naissent de par leur lutte politique et sociale, de par leurs choix politiques et économiques.

Il est un fait incontestable que ce qu'on appelle les partis de droite ne répondent à aucun de ces critères. Ils ne représentent aucune couche socio-économique.

Seules des élections honnêtes et transparentes sont à même de permettre une alternance authentique. De plus, ces partis n'ont pas de volonté politique propre, n'ont pratiquement aucune marge de manœuvre. Par exemple, lors du débat parlementaire sur l'introduction de la TVA, un grand nombre de députés de ces partis étaient opposés à cette taxe, mais ils ont été forcés de voter dans le sens souhaité par l'Administration.

Quand l'Administration n'interviendra pas en faveur de ces partis, la situation s'éclaircira d'elle-même. Il y a des couches socio-économiques qui existent au Maroc et que les partis démocratiques ne représentent pas. Si les partis de droite se restructurent, ils pourront représenter ces couches. Et rien ne dit que ces partis resteront à l'état actuel, peut-être qu'ils fusionneront pour donner lieu à la fin du processus à deux ou un seul parti.

N'oublions pas qu'il y a eu une tentative dans ce sens, menée par le RNI, mais qui a été avortée.

M. H. : *Votre parti compte des militants et des cadres qui ont eu à souffrir des violations des droits de l'homme. Comment évaluez-vous la situation des droits de l'homme, actuellement, dans notre pays ?*

— **M. B.** : La majorité des cadres de la direction de l'OADP ont payé le prix fort en termes d'années d'emprisonnement et d'exil politique. La lutte pour les droits de l'homme est une des priorités de notre organisation dans sa lutte politique, médiatique et au sein des institutions.

M. H. : *Concernant les réfugiés politiques, pensez-vous qu'il y a encore des raisons politiques pour que le Maroc ait des exilés politiques ?*

— **M. B.** : Les dernières années ont connu une amélioration de la situation des droits de l'homme au Maroc. Un Conseil consultatif des droits de l'homme a été créé et dernièrement, il y a eu même un ministre délégué en charge des droits de l'homme. Nous estimons qu'il est indispensable, pour l'assainissement de la situation politique nationale, de décréter une amnistie générale des exilés politiques en France, en Belgique, en Hollande, en Algérie et ailleurs. Des exilés de tendance "23 mars", "Ilal Amam", UNFP et autres.

Cette amnistie créerait un climat de confiance et un sentiment de sécurité et de quiétude chez les citoyens. Une autre question qui nécessite une solution d'urgence est celle des disparus. Ces disparus n'ont pas été condamnés par les tribunaux. Les autorités publiques devraient libérer ceux qui sont encore en vie et indemniser les familles des disparus morts en détention. La liste des disparus est longue et continue à s'allonger. Certains sont portés disparus depuis les années 1960, d'autres depuis les années 1970 ou 1980.

M. H. : *Et le Fkih Basri, peut-il rentrer ?*

— **M. B.** : La situation du Fkih Basri est particulière. On lui a signifié qu'il peut rentrer. Mais il refuse de le faire tant qu'il n'y aura pas d'amnistie générale touchant tous les exilés. Il veut être le dernier à rentrer.

M. H. : *Et Abdelmoumen Diouri ?*

— **M. B.** : Lui aussi est un cas particulier.

M. H. : *Que pensez-vous de la situation qui prévaut en Algérie et ses implications sur tout le Maghreb et en particulier sur le Maroc auquel l'Algérie porte un intérêt un peu trop excessif ?*

— **M. B.** : La situation en Algérie est trop enchevêtrée et il est difficile de la comprendre sans revenir à ses racines dans l'Algérie de Bourmedienne et particulièrement dans le régime de parti unique.

L'Etat algérien, tout comme l'Etat égyptien ont trop souvent usé de manipulations politiques dangereuses et destructrices jouant les gauchistes contre les islamistes ou vice versa suivant les rapports de force entre ces deux tendances politiques. Ce genre de manipulations a été systématiquement utilisé contre toute tendance politique capable de constituer une alternative au FLN.

M. H. : *Cet élargissement de la démocratie doit-il aller jusqu'à la reconnaissance de partis islamistes ?*

— **M. B.** : Les islamistes ont le droit de défendre une orientation politique, économique et sociale et de s'organiser en partis politiques légaux.

M. H. : *Qui participeraient aux élections communales et législatives ?*

— **M. B.** : Oui. Les islamistes doivent jouir des mêmes droits et libertés dont jouissent les autres partis politiques. *Al 'Adl wa Lihssan ou Al Islah wa Tajdid*, à titre d'exemple,

Seules des élections honnêtes sont à même de permettre l'alternance



Quant à l'attitude de l'Algérie vis-à-vis de l'Affaire du Sahara, elle fut surtout celle de la Sécurité Militaire, toute-puissante au sein de l'armée. L'Affaire du Sahara a toujours servi pour la consommation intérieure en Algérie. Le Polisario n'a plus cependant la capacité de rendre à l'Etat algérien les services dont il était capable dans les années 1970.

Le temps joue, dorénavant, dans l'Affaire du Sahara, en faveur du Maroc. Le rapprochement de l'Algérie avec le Maroc sur cette question ne peut que l'aider à résoudre ses problèmes internes.

M. H. : *La situation actuelle suscite des craintes qui vont plutôt dans le sens inverse. Une fuite en avant sous forme d'aventure militaire n'est pas à exclure. Par ailleurs, ne pensez-vous pas que l'intégrisme peut s'étendre à d'autres pays du Maghreb et particulièrement au Maroc ?*

— **M. B.** : La politique suivie par S. M. le Roi d'éviter tout affrontement avec l'Algérie a réussi jusqu'à maintenant.

M. H. : *Et le danger de contamination intégriste ?*

— **M. B.** : Nous devons éviter, au Maroc, le travers dans lequel est tombé l'Etat algérien à savoir l'étouffement de la démocratie. La société civile doit pouvoir s'exprimer, au grand jour, dans toute sa diversité, y compris sa composante islamiste. La confrontation et le débat sur les problèmes de société, sur les problèmes économiques et politiques du pays doivent se dérouler sur la place publique.

L'élargissement et l'enracinement de la démocratie ne peut que conjurer et neutraliser le danger de l'extrémisme religieux.

doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits que les autres organisations politiques légales.

Lorsque les organisations islamistes pourront s'exprimer et s'organiser librement ; le recours à l'extrémisme et à la violence politique serait exclu.

M. H. : *Ce serait reconnaître et accepter l'utilisation de la religion à des fins politiques.*

— **M. B.** : La religion est déjà instrumentalisée par la droite. Les problèmes socio-économiques ne peuvent être résolus par les discours et les prêches. Ils ne peuvent l'être que sur la base d'orientations sociales et économiques. Si le FIS avait pris le pouvoir, il serait confronté aux graves problèmes qui étranglent l'économie algérienne.

M. H. : *Les expériences soudanaises ou iraniennes montrent que les islamistes utilisent la démocratie, mais une fois au pouvoir, ils s'en débarrassent pour imposer un régime totalitaire de parti unique...*

— **M. B.** : Il faut reconnaître que ce sont le régime de parti unique et l'absence de démocratie qui ont créé un vide rapidement comblé par les islamistes.

M. H. : *Vous préparez actuellement le prochain congrès de l'OADP. Peut-on considérer votre organisation, ici et maintenant, comme l'aile gauche de l'USFP ?*

— **M. B.** : Nous avons des relations de parti à parti avec l'USFP, tout comme avec les autres partis de gauche. Chacun de nous a fait des choix organisationnels et politiques ; nous avons néanmoins un accord programmatique.



• Mohamed Bensaid avec Mahjoub Ben Seddik à la Direction de l'UMT

□ **M. H. :** N'y a-t-il pas un courant au sein de l'OADP qui appelle à la réintégration de l'organisation à l'USFP ?

— **M. B. :** L'USFP, tout comme l'Istiqlal, est un allié. Nous sommes engagés tous les trois dans un travail unitaire fructueux.

□ **M. H. :** Avez-vous des courants au sein de l'OADP ?

— **M. B. :** Nous avons des points de vue et des orientations politiques différentes au sein de l'organisation. Et nous considérons cela comme plutôt un phénomène sain.

Nous voulons apporter notre contribution à l'établissement de traditions démocratiques au sein du Mouvement national et au pays.

Lors de notre dernier congrès national, la direction a été élue avec la participation de l'ensemble des congressistes, alors que la tradition du Mouvement national est de faire élire la direction par une commission de candidatures.

Nous utiliserons et approfondirons cette méthode plus démocratique de désignation de la direction durant le prochain congrès.

Quand nous avons des désaccords importants, nous nous exprimons dans des documents soumis au référendum de tous les membres de l'organisation. Le document majoritaire devient la ligne impérative de l'organisation et défendue par son Secrétaire général.

Nous aurons également un débat sur les grandes orientations idéologi-



• M. Bensaid, dans les locaux de Maroc Hebdo avec A. Mansour et A. Chankou

ques, politiques et économiques de l'organisation : référentiel marxiste, économie mixte, programme gouvernemental...

Notre volonté d'enracinement de la tradition démocratique nous pousse à parler publiquement des problèmes internes et des divergences politiques à l'intérieur de l'OADP. Et à éclairer l'opinion publique sur les divergences qui éclatent au sein de la coalition tripartite. Les divergences politiques et le débat démocratique sont un apprentissage de la démocratie.

□ **M. H. :** Quelles sont vos relations avec le PADS (Parti de l'Avant-garde Démocratique et Socialiste) ? Y a-t-il des discussions pour l'inté-

grer dans l'action unitaire tripartite ?

— **M. B. :** Nous avons été invités à leur dernier congrès. Je leur avais signalé que leur ligne de lutte acharnée contre l'USFP les dessert et complique leurs rapports avec les autres composantes de la gauche. Qu'à partir du moment où ils ont fondé un parti politique autonome et qu'ils n'ont plus de liens organisationnels avec l'USFP ; il serait plus productif de revenir à une situation politique normale de débat empreint de sérénité et de respect mutuel.

Un esprit démocratique devrait animer leurs rapports avec les autres partis.

Nous voudrions qu'ils soient intégrés dans le cadre de notre travail unitaire.

Malheureusement, les discours tenus lors de ce congrès ne vont pas dans le sens de l'apaisement.

□ **M. H. :** Pouvez-vous nous parler de votre expérience d'exil politique ?

— **M. B. :** J'ai vécu en exil en Algérie de 1964 à 1967. Et avec un passeport algérien j'ai vécu une longue période d'exil en France de 1967 à 1981.

□ **M. H. :** Vous aviez la carte de l'OPFRA ?

— **M. B. :** Non. Je n'ai pas demandé le statut de réfugié politique.

□ **M. H. :** Dans quel contexte êtes-vous rentré de France ?

— **M. B. :** En tant que 23 mars, nous avions pris fermement position pour la marocanité du Sahara. Et nous avions essayé de convaincre Abraham Serfaty et Ilal Amam d'adopter la même position. Malheureusement, nous n'avons pas réussi. Dès 1979, nous avons commencé à publier le journal *Anoual*.

Le 20 août 1980, j'ai été amnistié avec un groupe de militants du 23 mars. J'ai alors pris contact avec l'ambassade du Maroc pour demander un passeport pour mes camarades et moi-même et nous sommes rentrés au Maroc.

L'exil a été pour nous une expérience éprouvante. Mais nous avons tenu grâce à nos convictions et à notre attachement à la liberté et à la démocratie. □

Auto-Nejma présente l'événement automobile



La Classe C de Mercedes-Benz

Il aura fallu plusieurs années à nos ingénieurs pour donner le jour à la digne héritière de la Mercedes 190. Des années de tests rigoureux et d'améliorations de standards déjà très élevés de la marque à l'étoile ont été nécessaires pour mettre au point le modèle que des millions d'automobilistes attendaient : la nouvelle Mercedes Classe C.

Design, Motorisation, Sécurité, Confort, tout dans la Classe C contribue à la sérénité du conducteur et au bien-être des passagers.

Sur la Classe C, l'intégration d'un tout nouveau système d'injection électronique sur les moteurs multi-soupapes équipant les Mercedes C180, C200, C220 et C280 crée l'équilibre parfait entre la performance et l'économie. A partir de la C200D, nos ingénieurs ont aussi développé une première mondiale : des moteurs diesel à quatre soupapes par cylindre pour la C220D et C250D permettant une consommation réduite et un gain de puissance impressionnant.

Chaque modèle de la Classe C est équipé de l'Air-Bag conducteur, d'un système de freins A.B.S 4ème génération et d'un habitacle indéformable. Ces innovations, montées en série sur la Classe C, s'ajoutent aux autres systèmes de protection qui ont fait de



Mercedes-Benz, la marque de référence sur le plan de la sécurité.

En plus des qualités propres à chaque véhicule Mercedes-Benz dont hérite la Classe C, vous pouvez, d'ores et déjà, choisir votre modèle parmi 4 versions de style et d'équipement : La version "Classique" : une esthétique hors du commun et un équipement complet, "Esprit" : la version jeune au design tout en fraîcheur, "Sport" : une ligne clairement dessinée pour une conduite dynamique et enfin la Classe C "Élégance", qui conjugue le confort Mercedes et le raffinement des grandes berlines.

Ces versions sont disponibles dans toutes les motorisations de la Classe C et sont accompagnées d'un vaste programme d'options.

Au vu de ses qualités, il serait difficile de ne pas se laisser tenter par une Mercedes Classe C. A vous de choisir la vôtre chez Auto-Nejma.

Pour vous faire une idée plus précise de votre Mercedes Classe C, n'hésitez pas à contacter la Direction Commerciale d'Auto-Nejma au (02) 40.40.65.

Classe C, la nouvelle berline compacte de Mercedes-Benz.



Mercedes-Benz

Auto-Nejma Maroc S.A.
Importateur exclusif des voitures Mercedes
57, bd Ba Hmad - Casablanca -
Tél : 40.11.05/40.11.62/40.11.74